

Zeitschrift: Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 1 (1842-1846)
Heft: 6

Vereinsnachrichten: Séance ordinaire du 31 mai 1843

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SÉANCE ORDINAIRE DU 31 MAI 1843.

Présidence de M. Hollard.

M. le docteur *M. Mayor* lit un *mémoire sur la section des os* à l'aide de l'instrument appelé *tachytome*. Il désigne son nouveau procédé sous le nom de *tachytomie*. Voici les conclusions de ce travail qui a été livré dès lors au public* :

« 1°. La tachytomie est si avantageuse à la science, à l'art et à l'humanité souffrante, qu'elle doit désormais être envisagée comme une nécessité chirurgicale.

» 2°. Elle est applicable à tout ce qui fait saillie, et peut être bien isolé, circonscrit, exactement cerné ou parfaitement embrassé par un sécateur quelconque.

» 3°. Ici viennent se ranger, par conséquent : les extirpations du cancer du pénis, du sarcocèle, du nez, des lèvres ; celle de certaines excroissances et végétations ; de quelques dégénérescences des mammelles ; les résections des extrémités articulaires ; l'enlèvement d'une portion de côte ; la section partielle de la mâchoire inférieure ; enfin l'amputation des membres.

» 4°. Les ciseaux ordinaires doivent être envisagés comme types, et sont, en effet, le point principal de départ de tous les instruments tachytomiques.

» 5°. Tout consiste donc dans la force relative et maté-

* Sous le titre : L'expérience, la chirurgie pure et la tachytomie. Lausanne, M. Ducloux, 1843. 8°, avec une planche.

rielle de l'instrument, et dans la puissance dynamique du moteur qui est chargé de le mettre en action.

» 6°. Si la tachytomie n'a pas été désignée jusqu'ici comme méthode générale d'amputer, c'est qu'on ne connaît pas le moyen de recouvrir convenablement la plaie, toujours très-étendue, qui résulte de toute amputation.

» 7°. Le lambeau simplement tégumentaire et en *demi-lune* pare à tout, suffit à toutes les exigences de cette plaie, et satisfait pleinement à tout ce que réclame l'élément *radical*, je veux dire *vital*, de chaque amputation.

» 8°. Ainsi construit, il rend superflus *tous* les nombreux procédés qu'on a proposés et qu'on ne cesse d'imaginer encore, pour la formation de cette pièce essentielle, *quel que soit, d'ailleurs, le mode d'extirpation qu'on adopte*.

» 9°. Mon lambeau met le bout de la scie dans l'absolue et constante *impossibilité* de faire saillie et de former ce terrible *manche de gigot*, qui préoccupe si fort encore et à juste titre les plus habiles opérateurs.

» 10°. L'ablation, par le procédé tachytomique, consiste donc : *a)* dans la formation toujours exacte, facile et rapide du lambeau semi-lunaire *normal*; *b)* dans le placement du membre sous un sécateur et au niveau de ce lambeau; et *c)* dans une impulsion vigoureuse du tachytome.

» 11°. L'opération peut s'accomplir de cette manière, en moins de *dix* secondes, même sur une volumineuse cuisse.

» 12°. La formation du lambeau est la seule opération douloureuse, parce qu'elle est la seule aussi qui ait quel-

que rapport avec ce qui se passe dans tous les procédés actuels.

» 13°. Grâce à cette pièce et à son application précise sur l'extrémité du moignon, la guérison est POSSIBLE et assez ordinairement PROBABLE, sans aucune suppuration.

» 14°. Il suffit, pour se convaincre de cette importante vérité, de se rappeler ce qui se passe dans des opérations parfaitement semblables, les *autoplasties*.

» 15°. La cicatrice, constamment *linéaire*, n'est pas sujette à s'irriter et à se r'ouvrir, vu qu'elle se trouve aux bords du moignon et non pas au centre et vis-à-vis de l'os.

» 16°. La peau peut donc prendre, sur ce dernier, à peu près l'insensibilité et la consistance de celle qui recouvre la rotule, les malléoles dans les *pieds bots*, la plante du *va nu pieds*, et la paume des mains de certains hommes de peine, par l'effet de l'attrition et de la compression réitérées des corps durs et rugueux sur cet organe *nouveau*.

» 17°. Celui-ci permet, par conséquent, l'usage d'une bottine et d'un pied artificiel, après les amputations de la jambe, et, en particulier, après celles dites sus-malléolaires.

» 18°. Cet avantage, qui laisse en pleine liberté les mouvements articulaires du genou, décidera donc les praticiens à placer maintenant le *lieu d'élection* pour les ablations de la jambe, *au bas* plutôt qu'*au haut* de ce membre.

» 19°. Une nouvelle et immense carrière s'ouvre, dès ce moment, aux chirurgiens qui sont jaloux d'opérer avec facilité, rapidité, précision, et de ménager la sensibilité de leurs malades.

» 20°. La tachytomie rappelle donc ou entretient fortement les sentiments d'humanité du chirurgien, puisque la diminution de la douleur est un des éléments constitutifs de ce mode opératoire. »

SEANCE ORDINAIRE DU 14 JUIN 1843.

Présidence de M. Hollard.

M. le professeur Gilliéron lit un Mémoire sur *les émanations atmosphériques qui affectent puissamment les organes des plantes et des animaux*. Il leur attribue cette année une influence fâcheuse très-marquée sur les feuilles et les fleurs des arbres, et il croit qu'elles nous sont particulièrement apportées par le vent du sud-est, appelé vulgairement la *vaudaire*. Après avoir rappelé les causes générales des vents et celles des variations barométriques, il pense que dans notre zone tempérée, la position des terres par rapport aux mers, combinée avec les courants équatorial et polaire, modifiée par celle des chaînes de montagnes ou des grandes vallées, détermine la direction des vents, les variations du baromètre et le caractère de l'année.

Dans le canton de Vaud les vents dominants sont le vent de sud-ouest et de nord-est. Le sud-est ou *vaudaire*, et le nord-ouest ou *joran*, sont moins fréquents. Le premier s'observe souvent au printemps, et le second en automne. On connaît aussi ce dernier sous le nom de *bise noire*, pour le distinguer de la vraie *bise* ou vent du nord-est. Ce vent domina en 1816 et il coïncida avec une masse de glaces flottantes qui descendirent vers l'équateur plus qu'elles ne le font ordinairement.